

Zeitschrift: Archives des sciences physiques et naturelles
Herausgeber: Société de Physique et d'Histoire Naturelle de Genève
Band: 24 (1942)

Artikel: Une méthode numérique pour résoudre les équations linéaires à coefficients périodiques
Autor: Patry, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-741774>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

où $|z_1| \leq |z_2|$ sont les deux points singuliers de l'équation différentielle, solutions de l'équation

$$f_n + e_n \cdot z + g_n \cdot z^2 = 0 . \quad (10)$$

Dans certaines conditions tout à fait déterminées, il est possible de faire tendre ε_n vers $\frac{1}{2}(1 - \sqrt{1 - 4\varphi})$.

Le rapport :

$$\left| \frac{D_{|n|+1}}{D_{|n|}} \right|$$

tend alors vers $\left| \frac{1}{z_2} \right|$.

Ainsi, pour que le théorème de Fuchs soit directement applicable avec utilité, il faut que les deux points singuliers Z_1 et Z_2 soient du même côté du cercle de rayon unité dans le plan des Z . En effet, supposons $|Z_1| < 1$ et $Z_2 > 1$, la série entière en Z divergera pour $|Z| > 1/|z_1|$ donc pour une valeur réelle de x et la série entière en $1/Z$, pour $|Z| < |Z_2|$ donc de nouveau pour une région intéressante.

Toutes les séries obtenues par cette méthode seront donc en général divergentes dans la région intéressante, si la condition déjà exprimée n'est pas remplie. Il faudra alors employer une autre méthode moins directe pour résoudre l'équation. Elle fera l'objet de notre seconde communication.

Ainsi, le théorème de Fuchs peut très facilement être appliqué rapidement aux équations à coefficients périodiques et donne des résultats dans un très grand nombre de cas, mais, malheureusement, pas dans tous les cas.

Jean Patry. — *Une méthode numérique pour résoudre les équations linéaires à coefficients périodiques.*

La méthode analytique que nous avons exposée dans notre dernière communication ne permet pas de résoudre toutes les équations différentielles linéaires à coefficients périodiques. Nous allons alors considérer une méthode numérique développée par Ince, Wannier et Extermann pour les équations de Mathieu, et nous chercherons à la généraliser. Elle consiste aussi à

développer la solution en série de Fourier. Les système algébrique, dit « fondamental » est alors étudié directement.

Soit donc:

$$\sum_{k=0}^s (e_k + f_k e^{-ix} + g_k e^{ix}) \frac{d^k u}{dx^k} = 0 \quad (1)$$

et effectuons la substitution

$$u = \sum_{n=-\infty}^{+\infty} D_n e^{i(\mu+n)x} . \quad (2)$$

Le développement est, en général, infini dans les deux sens, car le théorème de Fuchs n'est pas supposé applicable. Nous avons vu que le système « fondamental » s'écrit:

$$A(\mu + m) D_{m-1} + B(\mu + m) D_m + C(\mu + m) D_{m+1} = 0 \quad (3)$$

avec

$$A(\mu + m) = \sum_{k=0}^s i^k (\mu + m - 1)^k g_k$$

$$B(\mu + m) = \sum_{k=0}^s i^k (\mu + m)^k e_k$$

$$C(\mu + m) = \sum_{k=0}^s i^k (\mu + m + 1)^k f_k .$$

Le système ainsi obtenu est infini. Sa résolution directe est alors très difficile. Il existe cependant un moyen de tourner cette difficulté: Il est toujours possible de résoudre un système du même type, donc homogène, mais ne comprenant qu'un nombre fini d'équations. Les résultats ainsi obtenus devront converger vers une limite déterminée si le nombre des équations résolues tend vers l'infini. Cette limite donnera le résultat cherché.

Considérons donc un système formé des $(2N - 1)$ équations (3) pour lesquelles $|m| < N$ et des deux équations

$$B(\mu - N) D_{-N} + C(\mu - N) D_{1-N} = 0 \quad (4)$$

$$A(\mu + N) D_{N-1} + B(\mu + N) D_N = 0 .$$

Supposons, de plus, l'existence d'un paramètre c , qu'il s'agit de déterminer en fonction de μ , en général donné par les conditions aux limites. Le système à résoudre étant homogène, son déterminant doit s'annuler. Il en résulte une relation entre c et μ , dont il est facile d'obtenir une première approximation en développant le déterminant. Cette méthode n'est cependant pas pratique et surtout ne permet que très difficilement d'examiner la convergence des résultats.

Nous allons alors employer une méthode par approximations successives basée sur le principe dit d'écho: Considérons les deux systèmes inhomogènes formés avec les équations où m est positif d'une part, et négatif, d'autre part. Pour chaque valeur numérique de c et de μ , il sera possible de déterminer la valeur correspondante de:

$$\frac{D_{-1}}{D_0} \quad \text{et} \quad \frac{D_1}{D_0} .$$

Pour que le système homogène complet soit résolu, il faut, que l'équation de contrôle soit satisfaite:

$$A(\mu, C) \frac{D_{-1}}{D_0} + B(\mu, c) + C(\mu, c) \frac{D_1}{D_0} = 0 .$$

Si cette équation n'est pas satisfaite, il est possible de calculer une valeur de c qui se rapproche beaucoup de la valeur exacte qui la satisfait. Il sera ainsi possible de calculer $c(\mu)$ avec toute la précision désirée. Le calcul des D_n est alors immédiat.

La résolution de ces deux systèmes homogènes s'effectue de la manière suivante: soit

$$\varepsilon_m = - A(\mu + m) \frac{D_{m-1}}{D_m} \quad \text{et} \quad \delta_m = - C(\mu + m) \frac{D_{m+1}}{D_m} . \quad (5)$$

Une équation quelconque du système (3) peut s'écrire: soit:

$$\varepsilon_m = \frac{A(\mu + m) \cdot C(\mu + m - 1)}{B(\mu + m - 1) - \varepsilon_{m-1}} \quad (6)$$

soit:

$$\delta_m = \frac{A(\mu + m + 1) \cdot C(\mu + m)}{B(\mu + m + 1) - \delta_{m+1}} .$$

L'équation de contrôle prendra, par contre, la forme:

$$B(\mu, c) = \varepsilon_0 + \delta_0 \quad (7)$$

Enfin, les relations (4) montrent que l'on peut poser $\varepsilon_{-N} = \delta_N = 0$ dans (6). Il est donc possible de calculer ainsi ε_0 et δ_0 . Si la fonction $B(\mu, c)$ est résoluble par rapport à c , on aura alors une équation de la forme

$$c = c'(c) \quad (8)$$

qui se résoud facilement par la méthode des approximations successives.

La question de la convergence des résultats n'a pas encore été envisagée. Pour l'étudier, posons tout d'abord:

$$\varphi(\mu + m) = \frac{A(\mu + m)}{B(\mu + m)} \frac{C(\mu + m - 1)}{B(\mu + m - 1)} \xrightarrow{|m| \rightarrow \infty} \frac{f_s g_s}{e_s^2} = \varphi$$

il vient:

$$\frac{\varepsilon_m}{B(\mu + m)} = \frac{\varphi(\mu + m)}{1 -} \frac{\varphi(\mu + m - 1)}{1 -} \frac{\varphi(\mu + m - 2)}{1 -} \dots \quad (9)$$

et

$$\frac{\delta_m}{B(\mu + m)} = \frac{\varphi(\mu + m + 1)}{1 -} \frac{\varphi(\mu + m + 2)}{1 -} \frac{\varphi(\mu + m + 3)}{1 -} \dots$$

Si le système comprend un nombre infini d'équations, ces deux fractions continues seraient infinies. Il faut donc établir leur convergence. Considérons une fraction continue majorante en remplaçant $\varphi(\mu \pm m)$ par une valeur plus grande que toute valeur $|\varphi(\mu + m)|$ pour $|m| > n$. On sait alors que la fraction continue:

$$f = \frac{\varphi'}{1 -} \frac{\varphi'}{1 -} \frac{\varphi'}{1 -} \dots = \frac{1}{2} (1 - \sqrt{1 - 4\varphi'}) \quad (10)$$

converge toujours si $\varphi' < 1/4$.

Si donc, à partir d'une certaine valeur n donnée, tous les $\varphi(\mu \pm m)$ sont inférieurs à $1/4$, les fractions continues envisagées convergent. On en arrive ainsi à la condition d'application de la méthode:

$$\varphi = \frac{f_s g_s}{e_s^2} < \frac{1}{4} \quad (11)$$

On peut montrer que, dans ce cas, une erreur sur ε_{-N} ou sur δ_N donne lieu à une erreur sur ε_0 et δ_0 , que l'on peut rendre aussi petite que l'on veut en choisissant N suffisamment grand. Il est donc possible d'obtenir les résultats avec la précision désirée. Il faut cependant que la série obtenue converge absolument, ce qui réduira un peu le domaine d'application:

Nous avons:

$$\left| \frac{D_{|n|+1}}{D_{|n|}} \right| \rightarrow \left| \frac{1}{2} (1 - \sqrt{1 - 4\varphi}) \cdot \lim \frac{B}{C} \right| = \left| \frac{e_s}{2f_s} (1 - \sqrt{1 - 4\varphi}) \right|$$

$$\left| \frac{D_{1-|n|}}{D_{-|n|}} \right| \rightarrow \left| \frac{1}{2} (1 - \sqrt{1 - 4\varphi}) \cdot \lim \frac{B}{A} \right| = \left| \frac{e_s}{2g_s} (1 - \sqrt{1 - 4\varphi}) \right|$$

Soit alors $|z_1| < |z_2|$, les deux points singuliers de l'équation différentielle, solutions de l'équation:

$$f_e + e_s z + g_s z^2 = 0 \quad (12)$$

on constate que

$$\left| \frac{D_{|n|+1}}{D_{|n|}} \right| \rightarrow \frac{1}{|z_2|}$$

et

$$\left| \frac{D_{1-|n|}}{D_{-|n|}} \right| \rightarrow |z_1| .$$

Ainsi, ces deux points singuliers doivent se trouver de part et d'autre du cercle unité $|Z| = 1$. Cette condition est exactement l'inverse de la condition trouvée pour l'application du théorème de Fuchs. Ainsi, les deux méthodes seront toujours applicables dans les conditions suivantes:

$$f_s + e_s \cdot e^{ix} + g_s \cdot e^{2ix} \neq 0 \quad \text{et} \quad \left| \frac{f_s g_s}{e_s^2} \right| < \frac{1}{4}$$

cette dernière condition n'étant pas nécessaire.

En terminant, nous nous permettons de signaler que ce sujet fera l'objet d'une publication ultérieure plus détaillée.

En séance particulière, Mlle Anne-Marie Du Bois et M. Jean Patry sont élus Membres ordinaires.